

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE



Lors de sa séance du 8 février, le conseil municipal a débattu au sujet des orientations budgétaires à prendre pour 2021. Comme chaque année, la commission finances a présenté le contexte national et international, largement impacté par la crise sanitaire de la COVID-19. Ainsi, l'activité économique a connu une chute record au cours du premier semestre et les collectivités locales ont dû faire face à une situation inédite.

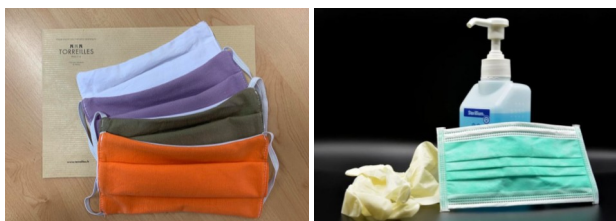
Aussi, afin que le secteur public local soit le grand acteur de l'investissement, le projet de loi de finances 2021 présenté par le gouvernement réserve une part importante au "plan de relance" qui permettra de soutenir les grands thèmes d'actualité : la transition énergétique et écologique, les nouvelles mobilités, la santé, le sport... Toutefois, le retour de fiscalité de la taxe d'habitation aux collectivités sera en baisse alors que l'ensemble des dotations restera stable.

Au niveau communal, l'investissement annuel se maintient autour d'1 million d'€ par an. La dette est maîtrisée, avec un recours à l'emprunt correspondant au montant du capital remboursé lors de l'exercice précédent, sans excéder 250 000 € par an. Après avoir investi sur des projets structurants durant tout le mandat précédent

(cœur de station, église, Cube...), l'année 2020 a été consacrée à la remise en état de notre patrimoine et l'équipement de nos services, avec notamment le remplacement des pompes à chaleur de la halle des sports et de la salle des fêtes (pour 170 000 € et 60 000 €), l'acquisition du bâtiment du crédit agricole pour 135 000 € ou encore l'acquisition de la machine pour nettoyer la plage pour 43 200 €.

Enfin, les grandes orientations budgétaires du projet de budget primitif 2021 qui sera présenté au vote du conseil municipal, lors de la prochaine séance du 1^{er} mars, sont les suivantes :

- Maintien des taux d'imposition communaux (cf tableau ci-après),
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Priorisation des projets subventionnés au service de la population,
- Lancement de trois projets importants : construction des vestiaires du stade, création de la maison France service, réfection des chemins communaux,
- Poursuite des investissements sous maîtrise d'ouvrage communautaire : rénovation urbaine du quartier Pasteur, rénovation de la voirie, modernisation de l'éclairage public et propreté.



DÉPENSES LIÉES À LA PANDÉMIE COVID : à Torreilles, ce sont près de 40 000 € qui ont été dépensés en charges à caractère général pour la protection de la population et du personnel communal : achat de masques, équipement des bâtiments (distributeurs de gel ou hygiaphones), fournitures de nettoyage virucides, etc.

FISCALITÉ DIRECTE : PAS D'AUGMENTATION

	TORREILLES	MOYENNE NATIONALE	MOYENNE DEPARTEMENTALE
TAXE HABITATION	14,44%	24,54%	25,26%
TAXE FONCIER BATI	21,89%	21,19%	23,76%
TAXE FONCIER NON BATI	43,24%	49,67%	59,40%

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Outre le DOB, différentes délibérations étaient également à l'ordre du jour de ce premier conseil de l'année. Concernant le budget, les comptes administratifs et comptes de gestion 2020 du budget principal et du budget annexe de l'office municipal des animations et de la culture ont été approuvés à l'unanimité, ainsi que l'affectation des résultats respectifs et le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 4 décembre 2020. Dans l'attente du vote des budgets, l'investissement avec exécution limitée au quart des inscriptions de l'exercice précédent, a été autorisé. Les

tarifs des prochaines animations ont été votés, au même montant que l'année dernière, pour "Contes et chocolats" (21 et 28 avril) et pour les "Floralies" (24 et 25 avril). Par ailleurs, la convention avec l'association "Solidarité Pyrénées - Tremplin pour l'Emploi" a été renouvelée, pour les opérations d'entretien des espaces verts, ainsi que la mise à disposition d'un local du centre technique municipal aux services de la Communauté Urbaine. Enfin, le pacte de gouvernance de Perpignan Méditerranée Métropole a été adopté pour la mandature 2020/2026.

PROTÉGEONS NOS ENFANTS DES ÉCRANS

Tous les ans, en février, la Commission Européenne lance le "Safer Internet Day". Cet événement international est l'occasion d'informer et de sensibiliser la population sur les dangers du web et de réfléchir à des outils pour lutter contre les dérives du numérique. Une thématique ancrée dans l'actualité, puisque depuis le premier confinement, la consommation d'écrans chez les enfants et adolescents a fortement augmenté. La dimension numérique a été intégrée au quotidien des enfants et des adolescents pour répondre à des besoins éducatifs, récréatifs ou de socialisation. Cependant, il est important d'instaurer les bonnes pratiques afin de protéger les plus jeunes. Selon les études du psychiatre Serge Tisseron, les bébés de 0 à 3 ans ne devraient pas être exposés aux écrans afin qu'ils puissent développer correctement les compétences de langage, de motricité fine et de concentration. Il recommande aussi de ne pas offrir de console de jeu aux enfants de moins de 6 ans. Une fois que les écrans sont introduits dans la vie de l'enfant, ils concentrent toute son attention et le désintéressent du reste... Quant à l'utilisation d'internet, elle est contre-indiquée avant l'âge de 9 ans, puis en présence des parents jusqu'à l'entrée au collège. À l'air de la Covid-19, où les vacances scolaires sont rythmées différemment, il est important d'accompagner les plus jeunes dans leurs usages digitaux

afin de les protéger de l'hyperconnexion qui les éloigne du réel et les désocialise. Les risques sont multiples : mauvaises postures, déséquilibres alimentaires, troubles du sommeil, difficultés de concentration, fatigue visuelle... De plus en plus d'études scientifiques s'accordent à démontrer que la pratique des écrans modifie considérablement le développement et le fonctionnement du cerveau. Enfin, l'utilisation d'internet expose aussi les enfants au cyber harcèlement qui a augmenté de 30% en 2020. Afin de sensibiliser les enfants à ce sujet, les gendarmes sont intervenus auprès des CM2 à l'école Jules Verne pour les prévenir des risques, notamment véhiculés par les réseaux sociaux, mais un accompagnement parental reste indispensable. L'État étudie ces problématiques et a lancé une nouvelle plateforme intitulée "Je protège mon enfant" qui vise à informer et à doter les parents des outils nécessaires pour lutter contre l'exposition des mineurs aux contenus pornographiques en ligne. Enfin, l'application FamiNum offre la possibilité aux familles de mettre en place les bonnes pratiques numériques à la maison ! Pour en savoir plus : internetsanscrainte.fr



SCR XV : TOUT LE MONDE COURT !

Une enquête de la Ligue Occitanie auprès des présidents des clubs de Fédérale apparaît plutôt pessimiste. Elle retranscrit leurs états d'âme. Ces derniers, en effet, expriment la difficulté des clubs à fédérer les joueurs pour s'entraîner au stade 3, notamment en raison du couvre-feu. La perte d'adhérents (joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles,...) semble déjà manifeste pour la saison prochaine. L'absence de visibilité sportive jusqu'au 27 juin et les inquiétudes quant au réengagement des partenaires privés sont aussi, relativement inquiétantes. Heureusement, les collectivités soutiennent, sans faille, leurs associations ! Malgré tout et notamment les contraintes sanitaires, toutes les sections de SCR XV continuent à courir, avec les éléments disponibles. En attendant des jours meilleurs... LCa



Des minimes...



Des cadets...



Des juniors...



Des seniors...

ÉCOLE DE RUGBY, ÉCOLE DE LA VIE

Du côté de l'école de rugby, à partir de l'âge de 3 ans, nos petits jeunes ont aussi la chance de pouvoir continuer à pratiquer leur sport favori. En extérieur, bien sûr, et en respectant les consignes sanitaires, ce sont plus de 100 enfants qui s'entraînent à tour de rôle tous les mercredis, au stade de Sainte Marie la mer.



UNE PINCÉE D'ASIE À LA MÉDIATHÈQUE



La médiathèque a décidé de célébrer à sa façon le nouvel an chinois qui a lieu ce vendredi 12 février, en proposant à ses usagers des "fortunes cookies" en papier. Traditionnellement, ce sont des petits biscuits chinois dans lesquels sont insérés des messages sur un bout de papier. Ici, les lecteurs trouveront à l'intérieur des "fortunes cookies", une suggestion de livre qu'ils pourront ensuite emprunter, une manière originale de découvrir ou redécouvrir les coups de cœur de la médiathèque.

LES ÉCOLIERS PRENNENT L'AIR

C'est lors d'un après-midi printanier que les CP de l'école Jules Verne sont partis en randonnée le long de l'Agly. L'objectif de cette sortie était sportif et avait lieu dans le cadre de la semaine de l'olympisme. Les enfants étant privés d'EPS en salle, à cause du contexte sanitaire, les enseignants font preuve d'imagination pour varier les activités extérieures sans contact. Au cours de leur balade ils ont vu d'autres écoliers sur l'autre berge et ont même eu la surprise de rencontrer à mi parcours, au parc de Saint Laurent, un oiseau rare : Ori, un Ara Ararauna de 1 an et 8 mois, élevé par une passionnée de perroquets, Rebecca, qui l'a recueilli à l'âge de 6 mois. Quelle joie pour les petits élèves de voir en vrai un personnage de leur manuel de lecture ! Certains l'ont peut-être déjà rencontré dans le ciel de Torréilles... Après une pause bien méritée et un goûter revigorant, les CP sont rentrés d'un bon pied, raconter leur aventure à leurs parents. Parions que cette sortie sportive leur a plu et changé les idées. Merci aux parents accompagnateurs, sans qui cette initiative n'aurait pu avoir lieu. LDU et CCI



Agenda sportif, festif, culturel

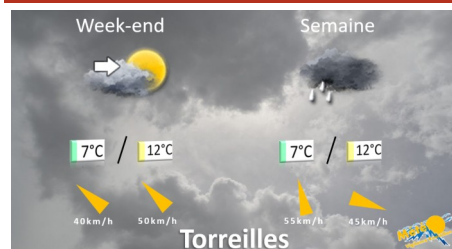
MARCHÉS :

mardis et vendredis au matin,
place des souvenirs d'enfance

INFOS PAROISSIALES

Messes : • Samedi 13 février : 16h30 à Torréilles • Dimanche 14 février : 9h30 à Le Barcarès ; 11h à Clair • Lundi 15 février : 17h à St Hippolyte • Mardi 16 février : 17h à St Laurent (maison paroissiale) • Mercredi 17 février : 16h30 à Le Barcarès • Jeudi 18 février : 17h à Clair.

MÉTÉO



Rdv sur la page facebook "Meteo vigilance roussillon".

ST VALENTIN DES ANIMAUX

Cette année, le refuge SPA de la Padrine ne pourra pas ouvrir ses portes au public à l'occasion de la traditionnelle Saint Valentin des animaux. Pour autant, il est toujours possible de joindre la SPA pour trouver le compagnon idéal. De charmantes boules de poils en quête d'une famille attentionnée attendent de se faire adopter. Retrouvez tous les prétendants sur le site www.la-spa.fr/torreilles. Les salariés et bénévoles sont joignables au 04.68.28.20.36 pour vous orienter dans votre choix et vous accompagner dans vos démarches.



TRIBUNE LIBRE

Cf. n°1343. AGENCE POSTALE. Quelles sont les différences entre La Poste et l'Agence postale ? La plupart des services sera maintenue (produits et services postaux, financiers, etc.) Le distributeur automatique de billets sera toutefois supprimé. La différence essentielle est que la personne en charge de l'activité aura le statut d'agent communal et sera donc rémunérée par le contribuable local. La commune percevra une indemnité de La Poste de 14 028 €/an, loin de couvrir tous les frais liés à l'activité. L'agent sera, en principe, issu du personnel communal en place. Pour plus de détails, voir le compte rendu de la délibération du 7 déc. 20, à paraître sur le site de la commune. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.